SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Luzarches PDC

juin 2017

LA CFDT NE SIGNERA PAS SANS VOTRE ACCORD

Ayant pleinement conscience de votre future organisation de travail,

Pour les positions distribution matin et cabine :

- 1 équipe : 8/1/2/1
- 1 équipe : 7/1/2/1

Sur 6 semaines (moyenne 35H), 6 jours de repos : 2 jours glissants consécutifs

► 1 Lundi-Mardi, puis 1 Mercredi-Jeudi et enfin 1 Vendredi-Samedi

Pour la position encadrant :

Sur PPH d'une semaine : 2 jours de repos

► Sem1- 1 jeudi et un samedi,
► Sem2- 1 mercredi et 1 jeudi,
► Sem3-1 jeudi et 1 vendredi.

La CFDT signera votre accord sur le régime de travail pour 24 mois à la condition que vous soyez une majorité à le valider.

Nom	Prénom	N° de tournée	Signature	
			Oui pour l'accord	Non pour l'accord

CFDT
SF3C

CFDT SF3C
Antenne Val d'Oise
8 Rue Du Cloître
BP 28337
95804 Cergy Pontoise
Cedex
Tél. 01 34 41 26 85
Fax. 01 30 17 28 33
95@cfdtsf3c.org
www.cfdtsf3c.org